

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Polyvalente Montignac**

**150**

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 21<sup>e</sup> jour du mois de juin 2017 à 17 h 30 au restaurant *Les Petits Plaisirs du Lac*, situé au 2482 rue Laval, à Nantes.

**Présences :** Mme Pascale Baillargeon, parent  
Mme Manon Letarte, vice-présidente  
Mme Shirley Mc Lean, parent  
Mme Josée Sicard, présidente  
M. Éric Fluet, parent  
M. André Bilodeau, enseignant  
M. Sylvain Codère, enseignant  
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien  
Mme Carole Bourgault, commissaire  
Mme Lucie Bilodeau, représentante des membres de la communauté  
Mlle Jessica Boulanger, présidente du conseil des élèves  
Mlle Annie-Pier Boulé, vice-présidente du conseil des élèves

**Absence motivée :**

M. Daniel Campagna, parent

**Membres de la direction :** Mme Maryse Talbot, Mme Line Couture  
et M. Sylvain Brière

**Secrétaire :** Mme Linda Plante

**1. Mot de bienvenue**

Madame Josée Sicard souhaite la bienvenue aux membres pour cette dernière rencontre de l'année.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Josée Sicard fait la lecture de l'ordre du jour.

**CET-979**

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mai 2017**

**CET-980**

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 mai 2017 comme présenté.

**4. Affaires en lien avec le procès-verbal**

Au point 4 : Affaires en lien avec le procès-verbal; au point 10.5 : Mot de la direction, un membre demande ce qu'il adviendra des cours sur l'éducation à la sexualité. Madame Talbot nous informe que même si le MEES n'a pas l'intention de rendre cette formation obligatoire dans les écoles en 2017-2018, nous, à la polyvalente, nous poursuivrons la formation l'an prochain. L'équipe est formée et les cours sont structurés. La formation sera bonifiée pour les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaires l'an prochain.

**5. Correspondance**

Nous avons reçu une invitation pour les 15<sup>es</sup> *Olympiades québécoises des métiers et des technologies*, qui se tiendront à la place Bonaventure à Montréal les 3 et 4 mai 2018 et l'entrée sera gratuite.

## 6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

## 7. Projet du conseil d'établissement

Nous y reviendrons au point 9.4 *Bilan sondage aux parents*.

## 8. Questions éducatives

### 8.1 Bilan annuel

La présidente, Josée Sicard, nous présente son bilan annuel pour l'année qui se termine. Elle y souligne que le conseil d'établissement s'est acquitté de toutes les tâches et obligations prévues à son plan de travail. En cohérence avec les cibles prioritaires de la convention de gestion et du projet éducatif, il a fait cheminer des dossiers qui étaient déjà actifs et a supporté de nouvelles démarches sur des sujets qui se sont présentés l'année dernière et au cours de cette année.

CET-981

Sur la proposition de Manon Letarte, il est résolu d'approuver le bilan annuel comme présenté.

### 8.2 Bilan carte privilège

Suite à la mise en place de la carte privilège en décembre 2016, les membres avaient demandé, en mars dernier, à ce qu'un sondage soit effectué auprès des élèves et que les résultats soient présentés à la fin de la présente année.

Madame Talbot présente donc les résultats obtenus à la suite d'une consultation faite auprès de 51 élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaires.

- Ce sont 14 élèves de la 4<sup>e</sup> secondaire et 8 élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire qui ont bénéficié de ce privilège;
- les sorties de classes se sont effectuées à 73% du temps pendant les périodes d'étude ou de PAP;
- aucune situation négative n'a été soulevée par les membres du personnel;
- les élèves ont toujours respecté les consignes établies au départ;
- les résultats montrent que 71% des élèves répondants étaient en accord avec le concept de la carte et de la poursuite du projet l'an prochain.

Certains ont émis des commentaires pour améliorer le projet tel :

- de limiter le nombre de sorties de classe,
- d'abaisser la moyenne générale pour accéder plus facilement à la carte.

Quelques élèves trouvent cela injuste et la plupart n'ont émis aucun commentaire.

**Q :** Est-ce que les élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire pourront être informés de cette carte?

**R :** Oui, ils le seront, mais nous voulions d'abord faire une première année d'essai.

Un enseignant mentionne que ce projet est bien ficelé, qu'il ne coûte rien, qu'il s'adresse à une clientèle cible et que les enseignants n'ont pas à faire de suivis, car les jeunes sont responsables et autonomes.

On souligne que certains projets ont vu le jour dû au fait que ces élèves avaient un peu plus de temps par exemple, la semaine thématique pour contrer l'homophobie, pour ne nommer que cela. Ce fut un projet concluant, le bilan est satisfaisant, et l'école a été gagnante.

Un membre demande à ce qu'un sondage soit effectué chaque année, et un autre souhaiterait modifier le nom de la carte.

### 8.3 Gagnant Coup de cœur de la CSHC

Madame Talbot nomme les gagnants, du secteur Lac-Mégantic, de l'exposition *Coup de cœur 2017*, qui s'est tenue le printemps dernier.

Pour la polyvalente Montignac, le choix du public a été décerné à Laurie Boulé et le choix du comité culturel, secteur Lac-Mégantic, a été remis à Isaïe Viens, tous deux de la classe de René Simard.

Il est possible de voir les œuvres sur le site de la CSHC.

Félicitations aux élèves ainsi qu'à leur enseignant, M. René Simard.

## 9. Questions administratives

### 9.1 Suivi Mesure 30170 (approbation)

Madame Maryse Talbot présente le document aux membres. Nous sommes fiers de dire que 14 des 16 projets, que contenait la liste, ont été réalisés pour un montant de 16 350 \$. L'an prochain, cette mesure portera un autre numéro, mais sera toujours *Initiatives des établissements*. Également, une nouvelle règle mentionne qu'il sera impossible d'utiliser ces sommes d'argent pour acheter du matériel.

Un membre rappelle que le conseil d'établissement avait demandé que les propositions des élèves soient considérées. Nous constatons qu'elles font partie des réalisations. Bravo!

**CET-983**

Sur la proposition de Nathalie Grenier, il est résolu d'approuver le document pour la *Mesure 30170*.

### 9.2 Budget initial 2017-2018 (approbation)

Les documents sont distribués aux membres, et Mme Talbot débutera par la présentation du premier document, *Projet pour les mesures décentralisées*. Par la suite, M. Brière fera la présentation du budget initial pour la prochaine année.

Madame Talbot nous explique en détail les quatre mesures et les sommes qui y sont rattachées, car ces sommes font partie du budget qui suivra. De plus, deux des mesures présentées nécessitent l'embauche de personnel pour la prochaine année. Tout d'abord, la mesure 15 026, *Accroche-toi au secondaire*, pour 33 120 \$, la mesure 15170, *Initiative des établissements* pour 16 559 \$, la mesure 15 014, *Études dirigées*, pour 69 076 \$ et la mesure 15 011, *SIAA*, pour 236 300 \$. Le document, pour chacune des mesures, détaille le projet et sa proposition.

Les membres acceptent les propositions, et M. Brière peut poursuivre avec la présentation du budget. Il détaille et apporte les explications pour chacun des postes budgétaires.

Pour l'année 2017-2018, comparativement à celle de 2016-2017, les dépenses seront plus élevées de 88 221 \$. Les revenus quant à eux demeurent les mêmes. Les investissements totaliseront 144 \$ de plus qu'en 2016-2017.

**Q :** Malgré l'augmentation du coût de la vie, le budget cafétéria demeure le même, comment cela se fait-il?

**R :** Monsieur Brière rappelle que la cafétéria doit s'autofinancer tant au niveau des achats, des frais de fonctionnement et des salaires des employés. Monsieur Brière surveille régulièrement les coûts associés à ce poste budgétaire. Par exemple, nous négocions régulièrement avec les fournisseurs pour toujours avoir le meilleur rapport qualité-prix.

**CET-982**

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est résolu d'approuver le budget initial 2017-2018 comme présenté.

### 9.3 Frais facturés aux parents (approbation)

Monsieur Brière présente le document et détaille les coûts. Cette année, le document a été renouvelé avec une nouvelle présentation simplifiée. Sur la première page, on y voit un sommaire des coûts pour l'année à venir en comparaison de l'année dernière, et ce, pour tous les

niveaux du secondaire. Il souligne que dans l'encadré des frais fixes, au haut de la page, le coût demandé pour les activités étudiantes est optionnel.

Un membre mentionne qu'il trouve le coût élevé pour la 1<sup>re</sup> secondaire. Il demande s'il serait possible, du moins pour l'an prochain, de réduire ce coût.

**Q :** Pourquoi y a-t-il une si grande différence de coût entre la 1<sup>re</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire?

**R :** Plus l'élève avance dans son parcours scolaire, plus il y aura des cours optionnels. Donc moins de volumes à acheter, car il utilisera du matériel reproductible. Alors qu'en 1<sup>re</sup> secondaire, en géographie par exemple, l'élève a six périodes par neuf jours, il y a donc plus de contenu, plus de volumes. C'est la même chose en mathématique et, pour cette matière, l'an prochain, ce sera du nouveau matériel qui sera utilisé par les élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire.

Madame Talbot dit qu'elle fera des vérifications, car elle pense à une solution possible. Si cela est réalisable, elle demande aux membres si elle pourra apporter des modifications, à la baisse, même si le document doit être approuvé ce soir.

Les membres sont d'accord avec cette proposition. À suivre.

## **CET-984**

Sur la proposition de Shirley Mc Lean, il est résolu d'approuver les frais facturés aux parents comme présentés.

### **9.4 Bilan sondage aux parents**

À la dernière rencontre, le conseil d'établissement s'est donné comme projet de créer un sondage pour les parents. Ce dernier contenait 16 questions, qui portaient sur la satisfaction générale envers la polyvalente. Madame Talbot nous présente les résultats.

Nous avons eu 266 répondants, ce qui représente un bel échantillonnage pour ce premier sondage. Le taux de satisfaction général est de 94%, nous sommes ravis de ce résultat.

Les membres demandent de faire connaître ces résultats aux parents, et il est suggéré de refaire un sondage l'an prochain. Madame Talbot le présentera à l'équipe-école lors de la dernière assemblée de l'année.

### **9.5 Comité de travail pour préparer l'assemblée générale des parents**

Comme chaque année, Mme Talbot demande l'aide de quelques membres du Conseil pour préparer l'assemblée générale des parents qui aura lieu le 13 septembre prochain. Il y aura trois postes en élections pour le conseil d'établissement.

Mesdames Shirley Mc Lean, Manon Letarte et Carole Bourgault ainsi que M. Éric Fluet s'offrent pour aider à la préparation de cette rencontre.

## **10. Rapports d'activités**

### **10.1 Compte rendu du représentant au comité de parents**

Au début du mois de juin avait lieu le Congrès des comités de parents. Au cours de ce dernier, il a été question, entre autres, du projet éducatif. Quelles sont les conditions gagnantes pour un projet éducatif? Qu'est-ce que la réussite scolaire? Toujours penser en fonction du bien-être des enfants, faire vivre les valeurs de l'école et faire confiance à l'équipe-école sont des idées qui ont été lancées pour apporter la réflexion face au nouveau projet éducatif qui sera à refaire.

### **10.2 Rapport du conseil des élèves**

Les représentantes nous parlent de la demi-journée d'activités, qui soulignait la fin de l'année scolaire, le 9 juin dernier. Beaucoup d'activités étaient offertes aux élèves comme un tournoi de balle molle, du kayak à la Baie-des-Sables, des percussions africaines pour ne nommer que celles-là. Ce fut un succès! Félicitations aux organisateurs!

Il y a eu l'élection du conseil des élèves pour la prochaine année scolaire. Un nouveau poste a été créé soit celui de l'environnement. C'est ce que le conseil a demandé suite à tout ce qui a été réalisé à l'école et qui a trait à l'environnement. Deux postes sont vacants pour l'instant, celui de

secrétaire et celui de représentant de 1<sup>re</sup> secondaire. Ils seront comblés au début de la prochaine année scolaire.

Il y a eu l'enregistrement à Québec de l'émission *Le dernier passager*. Dix élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire ainsi que 20 autres élèves ont participé à cette émission portant sur les connaissances générales des élèves. Ces derniers ont très bien représenté la polyvalente Montignac. La diffusion est prévue pour l'automne prochain. Félicitations aux élèves et à leurs accompagnateurs.

### 10.3 Compte rendu de la commissaire

Madame Bourgault nous informe que le conseil des commissaires travaille sur les budgets. Elle félicite les organisateurs des deux galas, Méritas et Sportif, qui ont eu lieu en mai dernier. Elle nous informe que la bourse de la CSHC a été décernée à Mlle Adèle St-Jacques pour l'engagement dans la réussite. À l'occasion d'une remise de diplôme aux élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire, elle nous dit que certains élèves nommaient la hâte de faire leur rentrée au secondaire et d'autres nommaient une inquiétude ou une forme de stress en pensant à leur prochaine rentrée scolaire.

### 10.4 Bons coups et compte rendu équipe-école

Monsieur Sylvain Codère nous présente les bons coups de la polyvalente. Il y a eu :

- la participation des élèves au *Relais pour la vie* et nous félicitons nos deux élèves qui étaient présidentes d'honneur cette année;
- merci à M. Sylvain Brière pour sa participation dans le projet de la réfection de l'auditorium;
- quatre élèves de la polyvalente participeront au *Camp Espoir* (volleyball masculin), d'une durée de trois semaines, qui aura lieu à l'Université de Sherbrooke;
- du 15 au 19 mai dernier, il y a eu la semaine pour contrer l'homophobie. Au cours de cette semaine, deux vidéos ont été présentés à l'ensemble des élèves et il y a eu des activités sur l'heure du midi. Dix-huit entraînants ainsi que plusieurs enseignants ont participé à la réalisation de cette semaine et soulignons la générosité de nos porte-paroles, Laurence et Rénouka;
- il y a eu la tenue des trois galas, Hors d'ondes, Méritas et Sportif. Ces derniers ont permis de souligner les efforts et les accomplissements de 280 élèves. Félicitations aux récipiendaires et aux organisateurs de ces galas;
- pour la première fois, les représentants municipaux ont remis un certificat à chacun des élèves finissants de leur localité. Cette cérémonie protocolaire a eu lieu tout juste avant le bal des finissants le 17 juin dernier;
- lundi 19 juin dernier, à la gare patrimoniale, avait lieu l'inauguration du piano public peint par les élèves de la classe ressource. L'instrument a été baptisé le *Piano de la diversité*. Félicitations aux élèves ainsi qu'à leur enseignant d'arts plastiques, M. René Simard;
- lundi 5 juin dernier, au CSM, avait lieu la 3<sup>e</sup> édition du triathlon scolaire, qui fut un grand succès avec ses 345 inscriptions et ses 53 bénévoles. Félicitations aux organisateurs de cet événement qui prend de l'ampleur depuis sa création;
- samedi 3 juin dernier, 10 élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire ainsi que 20 élèves partisans ont pris la route pour se rendre à Québec et ont participé à l'enregistrement de l'émission *Le dernier passager*. Quelle belle journée et quelle belle expérience pour nos élèves qui, de plus, ont projeté une image plus que positive de Montignac. La diffusion de l'émission est prévue pour l'automne 2017 sur les ondes de Télé-Québec;
- nous pouvons observer les premières pousses du *jardin communauterre*. Les plants commencent à pousser, nous pouvons observer les premiers résultats. L'aménagement est réussi! Félicitations à M. Étienne Breton et à Mme Chantal Lessard pour la réalisation de ce beau projet!

### 10.5 Mot de la direction

Madame Talbot remercie les membres pour leur implication et leur collaboration. Nous avons eu de beaux débats d'idées.

Merci pour votre temps.

**11. Varia**

Aucun point.

**12. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

**13. Appréciation de la rencontre**

Les membres apportent des commentaires positifs suite à cette année de travail. Ils nomment que les membres travaillent pour le besoin des jeunes, que le conseil a été efficace, que ce fut un travail d'équipe et le tout s'est déroulé dans le respect. Certains membres disent avoir beaucoup appris tout au long de ces rencontres.

Certains trouvent difficile ou éprouvent un malaise à donner leur opinion. Les réunions se terminent plus tard, pourraient-ont faire mieux?

Dans l'ensemble, ce fut une belle année.

**14. Levée de l'assemblée**

**CET-985**

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 05.

Josée Sicard,  
présidente

Maryse Talbot,  
directrice